



Problèmes avec les propriétaires à cause de la plaque de cuisson !

Par **poupoule**, le **28/03/2008** à **16:51**

Bonjour cher membres du forum,

voilà, nous avons fais tomber de l'eau sur notre plaque de cuisson et elle est maintenant hors service.

A qui incombe les frais de rachats d'une nouvelle et qu'elle article de loi existe pour me couvrir contre mon propriétaires.